

PER

B-435

Bulletin

du

H2X 3K6

MONTREAL, QUE.
1700, RUE ST-DENIS
BIBLIOTHEQUE ST-SULPICE

Canada Post Postage paid	Postes Canada Port payé
Bulk Ennombre third troisième class classe FM-292 MONTREAL	

ISSN 0577-3415

Port de retour garanti.

1590 Avenue Docteur Penfield, Montréal H3G 1C5

Affranchissement en numéraire au tarif de la troisième classe —

CERCLE JUIF

Montréal, Mai/Juin, 1984

No 201²

Vingt-neuvième année

PROJET DE LOI 59

Le Congrès juif canadien, région du Québec, souhaiterait que des lois relatives aux heures des établissements commerciaux au Québec reflètent les besoins et les pratiques religieuses des groupes minoritaires de la province.

Dans le mémoire soumis auprès de la Commission parlementaire relativement aux heures d'affaires (Loi 59: Loi modifiant la loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux) le Congrès juif canadien, région du Québec, mit l'accent sur le fait qu'une législation de ce genre devrait prendre en considéra-

tion les recommandations de la Commission des droits de la personne du Québec laquelle stipule:

«Que dans le respect du pluralisme qui caractérise notre société québécoise . . . le ministère de l'industrie, du commerce et du tourisme prévoit les accommodements en termes de journées d'ouverture permettant à chacun d'exercer la liberté de la religion.»

Le mémoire du CJC fait l'éloge du gouvernement pour son enquête sur la

nécessité de changer les heures d'affaires au Québec et il mentionne qu'environ un tiers des transactions sont faites pendant la fin de semaine, pénalisant ainsi ceux qui doivent fermer pour des motifs d'observance religieuse.

Il est recommandé dans le mémoire que ceux qui ne travaillent pas ou ne font pas d'affaires pendant au moins un jour complet, pour raisons religieuses pendant les heures régulières de travail, se voient accorder le droit d'ouvrir le dimanche.

HOMMAGE À LA SCANDINAVIE

Vers la fin de la Seconde Guerre mondiale, des allemands occupant le Danemark ordonnèrent le rassemblement des 8 000 Juifs de ce pays. Tout le pays prit une action immédiate comme mouvement de résistance afin de s'assurer que ses citoyens Juifs ne seraient pas acheminés vers les camps de la mort. Pratiquement, en une nuit tous les Juifs furent envoyés en lieux sûrs en Suède. La Norvège et la Finlande prirent des dispositions aussi pour assurer la sécurité des Juifs.

Alors que l'Europe était plongée dans les ténèbres, un rayon de lumière fut projeté sur le Danemark où des milliers de citoyens Danois risquèrent leurs vies pour sauver une population juive d'environ 8 000 âmes.

La population juive du Danemark remonte à 1622, époque où le Roi Christian IV invita les hommes d'affaires Juifs à venir s'établir à Copenhague. La coïncidence avec l'établissement des Juifs réside dans l'intérêt pieux des diri-

geants Danois relativement à la littérature classique et biblique.

Une des grandes figures de la communauté juive au Danemark fut le Grand rabbin David Simonsen qui aida la population juive du Danemark à s'épanouir de façon considérable à la suite des pogroms d'Europe de l'Est.

Les citoyens Danois mirent sur pied un système de ferry-boat «secret» trans-

(Suite à la page 2)



MM. B. J. Finestone et Alan Rose honorent les consuls généraux des pays scandinaves.

SCANDINAVIE . . .

(Suite de la page 1)

portant presque la totalité des Juifs Danois vers un territoire neutre: la Suède.

Tous les Juifs n'atteignent pas la côte à temps par la première vague de bateaux. Craignant d'être découverts, certains se cachèrent jusqu'à ce que des membres et amis non-Juifs et des membres de la Résistance puissent les faire évacuer du pays.

Le Roi Christian X refusa de recourir à ses pouvoirs officiels pour nommer un cabinet pro-Allemand après l'Occupation.

Les Allemands ne prirent pas plus de 500 Juifs du Danemark. Ils furent envoyés au camp de concentration Theresienstadt. Cinquante deux d'entre eux périrent victimes de maladies ou d'autres problèmes. Quatre cent vingt cinq

Juifs y compris le Grand Rabbin revinrent au Danemark.

En vue de commémorer cette manifestation héroïque de courage et de valeur, le Congrès juif canadien, région du Québec, a honoré les consuls généraux du Danemark, de Suède, de Norvège et de Finlande, de même que ceux qui prirent part aux missions de sauvetage et qui résident à l'heure actuelle à Montréal.

Le Congrès Juif Canadien et l'affaire Keegstra

Le Congrès juif canadien se dit satisfait de la décision rendue par le bureau du procureur général d'Alberta accusant l'ancien instituteur Jim Keegstra de haine fomentée délibérément contre un groupe.

Keegstra, qui fut licencié en décembre 1982, enseignait à ses élèves que l'Holocauste, au cours duquel des Nazis tuèrent des millions de Juifs, était une grande exagération.

Keegstra est accusé aux termes de l'alinéa 2 de l'article 281B.2 du Code criminel du Canada de fomentation délibérée de haine contre le peuple juif. Selon les fonctionnaires du Ministère de la Justice, l'article du Code, qui prévoit une sentence maximale d'emprisonnement de deux ans, n'a été appliqué que quatre fois depuis treize ans qu'il existe. Aucune de ces condamnations n'a été maintenue jusqu'au bout.

OTAGES JUIFS DE SYRIE EN GUERRE NON DÉCLARÉE

M. Alan Rose, Vice-président exécutif du Congrès juif canadien, a déclaré que: «La Syrie a remporté une guerre, sans avoir tiré un coup de feu.»

«En obligeant le Liban à annuler son accord avec Israël, la Syrie a montré qu'elle ne doit rien à quelque pays que ce soit. Cette situation va en se renforçant de plus en plus alors que le Liban et l'Iraq vont en déclinant et nous avons une preuve manifeste relative au fait que les 5 000 Juifs qui ne sont pas autorisés à quitter leur foyer de Damas, d'Alep et de Qamishli sont devenus des otages. De nombreux experts ont le sentiment qu'ils seront les derniers pionniers

Le Congrès juif canadien a demandé que le terme «délibérément» soit supprimé de cet article du Code criminel pour permettre d'intenter des poursuites contre ceux qui déforment les faits historiques en vue de fomenter la haine contre un groupe.

être manipulés pour tenter de récupérer le Golan.»

M. Rose qui a passé beaucoup de temps avec les fonctionnaires du Gouvernement préoccupés par la situation des Juifs opprimés de nombreux pays, prit la parole à la demande du Centre Hillel B'nai B'rith de l'Université Concordia et sur celle du réseau d'étudiants Juifs «Network.»

D'après M. Rose, les étudiants d'aujourd'hui sont les témoins de la fin de la culture juive en pays arabes. «Après la Seconde Guerre mondiale, et jusque vers le milieu des années '50, il y avait environ un million de Juifs qui résidaient dans la plupart des pays du Moyen-Orient. À l'heure actuelle, il y en a peut-être 30 000 et la plus forte concentration se trouve au Maroc et en Tunisie. Dans ces pays arabes et dans

(Suite à la page 3)

LA PROPORTIONNELLE TERRITORIALE: Nouveau mode de scrutin équitable, moderne et Québécois proposé par La Commission

Dans son rapport déposé le 28 mars 1984 à l'Assemblée nationale, la Commission de la représentation électorale du Québec recommande que le Québec se dote d'un mode de scrutin équitable, moderne et québécois, soit LA PROPORTIONNELLE TERRITORIALE. Cette recommandation rendue publique par le président de la Commission, Monsieur Pierre-F. Côté, C.R., découle d'une analyse systématique et approfondie des divers modes de scrutin et surtout des nombreuses interventions des groupes et citoyens qui imposaient clairement la nécessité d'un changement.

LA PROPORTIONNELLE TERRITORIALE

En recommandant l'implantation au Québec d'un mode de scrutin nommé LA PROPORTIONNELLE, la Commission croit proposer un mode de scrutin ÉQUITABLE. Le mode proportionnel permet en effet de réduire considérable-

ment les écarts que l'on note dans le système actuel entre le pourcentage de sièges obtenus par un parti et le pourcentage de votes accordés à ce parti.

LA PROPORTIONNELLE TERRITORIALE se veut également un mode de scrutin MODERNE et QUÉBÉCOIS. Ce mode propose le découpage du Québec en territoires qui soit à l'image de la réalité et de la localisation des citoyens et non pas un découpage en «régions naturelles» qui n'existent pas (si non dans de rares exceptions). Une conséquence importante de cette approche est que le nombre de circonscriptions électorales est grandement réduit. Au lieu de 122 circonscriptions, il peut y en avoir une vingtaine seulement.

Les études et la consultation menées par la Commission de la représentation l'ont amenée à conclure que LA PROPORTIONNELLE TERRITORIALE est une solution pour ici car elle reflète certaines grandes caractéristiques québécoises. Celles-ci, qui se traduisent dans LA PROPORTIONNELLE TERRITORIALE, sont les suivantes:

- La concentration de la population;
- La dispersion de la population;
- Les Îles-de-la-Madeleine;
- La présence de minorités ethniques et culturelles;

- Le pluralisme de la société québécoise;
- Les autochtones.

La proposition de la Commission de la représentation réussit à traduire toutes ces caractéristiques québécoises dans LA PROPORTIONNELLE TERRITORIALE. Lors de la conférence de presse tenue le 28 mars, le président de la Commission a tenu à expliciter ces caractéristiques et la façon dont LA PROPORTIONNELLE TERRITORIALE en rend compte.

Le nouveau mode de scrutin proposé par la Commission a nécessairement des conséquences importantes sur la façon de délimiter les circonscriptions électorales. LA PROPORTIONNELLE TERRITORIALE se traduit dans une carte électorale sur mesure, c'est-à-dire une carte qui établirait les circonscriptions qui reflètent les caractéristiques québécoises. La Commission propose en annexe de son rapport deux hypothèses de découpage qui tiennent compte de ces réalités québécoises.

Toutefois, la plupart des membres de l'Assemblée nationale ne semblent pas partager ce nouveau mode de scrutin. Ils lui préférèrent le statu-quo.

Otages Juifs de Syrie . . .

(Suite de la page 2)

bien d'autres, il n'y a pas d'oppression déclarée. Toutefois, la Syrie s'est acquis la distinction honteuse d'être le seul pays au monde à avoir institutionnalisé le racisme contre les Juifs». M. Rose souligna que la Syrie contraint ses citoyens Juifs à avoir des passeports sur lesquels le terme «Juif» est imprimé; elle interdit de plus aux Juifs de s'éloigner à plus de quatre kilomètres de leur foyer sans autorisation officielle et ne permet aucune émigration juive.

«Les étudiants qui ont vu un film sur le ghetto juif de Damas, demandèrent si toutefois il demeurerait quelque espoir. Quelques-uns suggérèrent de prendre des mesures extrêmes allant depuis la prière adressée au Président de Syrie pour la sécurité des Juifs à des suggestions d'armement.»

M. Rose déclara que: «Nous ne devons pas penser que la condition des Juifs de Syrie tombe dans l'oubli. Il y a 10 ans nul n'aurait pensé qu'un quart de million de Juifs aurait été autorisé à quitter l'Union soviétique. L'opinion publique doit être sensibilisée. C'est à des réunions comme celle-ci que les préoccupations relatives à des questions pareilles se poursuivent.»

LE CONGRÈS JUIF CANADIEN ET LE PROJET DE LOI 40

Dans un mémoire conjoint soumis par le Congrès juif canadien, région du Québec, et B'nai B'rith Canada, région de l'Est, par le biais respectif du Comité des relations communautaires et de la Ligue des droits de la personne, il est demandé au gouvernement provincial de s'assurer que les changements proposés en matière d'enseignement soient constitutionnellement valides.

Le mémoire soumis au Comité chargé de revoir les changements proposés par une vaste gamme de groupes communautaires que le projet de loi 40 concerne, stipule: «Qu'une référence constitutionnelle devrait être requise et obtenue par la Cour Suprême avant de mettre en vigueur l'une quelconque des dispositions de ce projet de loi.» Bien que ces groupes ne fassent pas état de ce qui de-

vrait être déterminé, le Congrès juif canadien et B'nai B'rith préviennent que si la question d'ordre constitutionnel est abordée en tout premier lieu, elle «entraînerait une grande désorganisation, confusion et agitation pour réformer la procédure advenant le cas où elle serait par la suite considérée inconstitutionnelle.»

Malgré cet avertissement, les organisations signalant que les enfants juifs fréquentent les écoles protestantes et catholiques, de même que les écoles affiliées à l'Association des écoles juives diurnes, reconnaissent que les changements proposés dans la législation accordaient un trop grand pouvoir aux personnes de la fonction publique plutôt qu'à celles directement responsables auprès de l'électorat.

(Suite à la page 4)

DÉPARTEMENT DE L'AUDIO-VISUEL DU CONGRÈS JUIF CANADIEN

Les administrateurs du Congrès juif canadien ont annoncé que le département audio-visuel du CJC — qui comprend également une cinémathèque — sera administré sur la base de perception de droits.

La cinémathèque, qui renferme des centaines de films, de diapositives et des programmes de films fixes et qui d'autre part compte également des cassettes, vidéo et audio sur des sujets culturels et historiques juifs a loué certains de ses documents parmi les plus populaires sur une base d'essai pendant près d'un an.

La décision de mettre tous les autres documents (audio-visuel etc . . .) sur la même base d'opération fut prise après la recommandation du Comité du département Audio-Visuel du Congrès. Stan Asher, Président du Comité, déclara que «de nombreux départements audio-visuels opèrent sur la base d'une location payée par l'utilisateur.» Compte tenu des restrictions budgétaires ou nous demandions au département de défrayer les coûts, ou nous demandions de réduire les services à la communauté. Nous pensons que l'attitude adoptée est plus responsable et réfléchie et nous espérons que les programmes desservis à travers le pays nous comprendront».

M. Asher souligna que des communautés à faible population juive qui trouveraient les coûts élevés outre les frais de poste et d'assurance, peuvent se voir déchargées de tous frais sur recommandation du Comité du département audio-visuel.

La Cinémathèque sera dirigée à temps partiel par le Département des communications. Toutes les demandes pour fins d'information devront être adressées au Congrès juif canadien, 1590 avenue Docteur Penfield, Montréal, Qué. H3G 1C5.

LE CONGRÈS JUIFS . . .

(Suite de la page 3)

Reprenant les dispositions du Chapitre VI, article 309 de la législation telle que proposée, il est stipulé dans le mémoire que: «La seule condition imposée à l'exercice du pouvoir (la législation par règlement) est de consulter et non nécessairement obtenir l'approbation des comités confessionnels avant l'adoption de règlement.»

Le mémoire fait également mention de ce qu'une grande partie du projet de loi 40 doit être revue pour que les «pouvoirs . . . exclusivement conférés au Ministre soient plutôt attribués aux commissions scolaires;» de plus: «un processus de consultation devrait être établi . . . pour fixer les questions de politique, de programme, de manuels scolaires et de critères d'enseignement.»

Le mémoire souligne par ailleurs que le projet de loi, tel que proposé, ne fait référence qu'aux religions catholique et protestante, tout comme si un nombre important de Québécois n'étaient pas concernés par toute autre religion. Il est recommandé dans le mémoire qu'il y ait reconnaissance d'enseignement de religion autre que catholique ou protestante.

Ce mémoire fut présenté par M^e Frank Schlesinger, Président du Comité des relations communautaires du Congrès juif canadien, région du Québec; par Gerald Roiter, Président de la Ligue des droits de la personne de B'nai B'rith Canada, Région de l'Est, et par M^e Mildred Kolodny, Présidente du Comité de l'Éducation. Les membres du Comité des relations communautaires du CJC et de la Ligue des droits de la personne de B'nai B'rith, se sont entretenus avec les parties intéressées au sein de la communauté pour la rédaction de ce mémoire.

Juifs d'U.R.S.S. Journée Internationale du 15 mars 1984

Au cours de la journée du 15 mars 1984, Journée internationale de préoccupation au nom des Juifs d'Union soviétique, de nombreux événements se sont tenus à Montréal ainsi que dans d'autres villes au Canada et à l'étranger.

Lors d'une soirée donnée au Congrès juif canadien, le membre Libéral du Parlement pour le comté de Willowdale, M. Jim Peterson, a annoncé qu'en mai il y aura toute une journée d'audiences par le Groupe des parlementaires Canadiens pour les Juifs d'Union soviétique à l'intention du public et de la presse en vue de présenter des mémoires sur les Juifs d'Union soviétique auprès des membres du Parlement.

M. Peterson, qui est Président de ce groupe, déclara que les audiences monteront devant un forum public la condition des Juifs à qui il n'est pas permis de pratiquer leur religion ou d'émigrer.

M. Peterson fit sa déclaration à la fin d'une journée de jeûne, de réunions en prière, de manifestations et de commémorations particulières faites au nom de la communauté juive d'Union soviétique. Cette «journée internationale de préoccupation» fut dédiée à Anatoly Sharansky, le 15 mars marquant le début de sa huitième année d'emprisonnement en U.R.S.S. Il y est détenu sous le faux prétexte de «trahison.» Ainsi que le député J. Peterson l'a souligné, le seul crime de Scharansky est «tout simplement de vouloir pratiquer sa religion en Israël».

LE BUDGET

Le ministre des Finances, l'Hon. Marc Lalonde, a fait état de son budget et des objectifs qu'il a poursuivis afin de pouvoir tenter de les atteindre.



The Honourable Marc Lalonde
Ministre de Finance

«Ce budget vise à édifier une économie forte et prospère, qui crée des emplois durables et satisfaisants pour tous les Canadiens prêts à travailler, une économie qui offre les possibilités et la sécurité économiques que tous les Canadiens recherchent.

(Suite à la page 5)

BULLETIN DU CERCLE JUIF DE LANGUE FRANÇAISE

Publié par le

CONGRÈS JUIF CANADIEN

1590 Avenue Docteur Penfield, Montréal H3G 1C5

Tél. 931-7531

Directeur : MAYER LEVY

Rédacteur en Chef et Traducteur:

CHARLES DADOUN, L.Es-L. (S.G.W.U.)

Dépôt légal — Bibliothèque Nationale du Québec

Imprimé par GRAPHIC ENTERPRISES INC, Montréal

MOIS DE LA MUSIQUE JUIVE

Le Mois de la musique juive se tient chaque année à partir du festival de Pourim jusqu'au jeûne de Pâque. Cette année, il y a eu plusieurs événements mettant l'accent sur des thèmes juifs, mettant en relief les artistes juifs, les oeuvres juives et donnant un profil des expériences de la musique juive qui se sont tenues dans la communauté à Montréal.

Le Mois de la musique juive, coordonné par le Comité de musique juive du Congrès juif canadien, région du Québec, sous la présidence du Dr. Sabina Ratner, est véritablement la célébration de notre riche héritage culturel. Musica Camerata, Shlomo Carlebach, Enrico Macias, Dora Wasserman, Gerineldo, Rabbin Chazan Abraham Feder, les chorales d'écoles et de nombreux danseurs, chanteurs, acteurs et conféren-



De gauche à droite: Dr Oro Anahory-Librowicz, Kelly Amar, Solly Lévy et Judith Cohen.

ciers, le tout donnant lieu à un véritable pot-pourri.

Le Comité de la musique juive du Congrès juif canadien, région du Québec, a parrainé trois événements majeurs. Un concert donné par «Musica Camerata Montreal», mit en relief deux des oeuvres de compositeurs juifs canadiens éminents et mit en évidence les oeuvres de commande du Congrès juif canadien sur des thèmes juifs. Ceci fut un événement important pour la musique juive et canadienne.

La première Zimria annuelle – festival de la chorale des écoles juives du jour – eut lieu avec la participation de 8 écoles juives de la communauté de Montréal. Cet événement très palpitant sera désormais annuel et figurera au calendrier du Mois de la musique juive.

Enfin, le troisième événement parrainé par le Comité de la musique juive du

Congrès juif canadien est le quartette Gerineldo qui se consacre à la présentation et à la diffusion des chansons traditionnelles judéo-espagnoles. Ce quatuor donna son spectacle dans la grande salle de l'Édifice Samuel Bronfman.

Gerineldo est affilié au Centre communautaire juif et s'est déjà produit maintes fois tant à Montréal qu'à Toronto.

Par ailleurs, l'ensemble a fait des tournées artistiques au Venezuela et en Israël où sa réputation est solidement établie.

Le quartette présentera un spectacle de chansons traditionnelles judéo-espagnoles au Musée des beaux-arts de Montréal le dimanche 27 mai à 13 heures et à l'Auditorium Samuel Grover le dimanche 10 juin à 20 heures.

LE BUDGET . . .

(Suite de la page 4)

«Mon budget vise à créer des emplois par le partenariat. Le secteur privé doit être le principal créateur d'emplois. Cependant, le gouvernement peut y contribuer en fournissant l'aide souhaitable, en rendant l'administration moins lourde quand la chose est possible et en prenant le leadership quand c'est nécessaire.

«Mon objectif en qualité de ministre des Finances, a été et reste simple: assurer la croissance de l'économie pour que les Canadiens qui veulent travailler puissent trouver des emplois productifs et satisfaisants.

«Au cours du prochain exercice, les sommes consacrées par le gouvernement aux Projets spéciaux de relance à l'aide directe à l'emploi dépasseront \$3.5 milliards. C'est environ \$525 millions de plus que pour le présent exercice.

«La croissance et l'emploi dépendent de notre réussite dans quatre grands domaines: résorber l'inflation, accroître l'investissement, réduire le déficit et améliorer notre compétitivité et notre productivité.»

Un point précis à souligner. Dans «Le Budget en bref»: brochure qui reprend les faits saillants du Budget, l'Hon. Marc Lalonde réserve un sort meilleur aux Canadiens à la retraite. En effet et je cite: «Les pensions sont le principal garant de la sécurité économique des Canadiens à la retraite. Nous voulons et pouvons les renforcer.» Ainsi le Budget propose un Plan d'action pour la réforme des pensions afin de relever

L'ÉGALITÉ, ÇA PRESSE

Le Comité spécial de la Chambre des communes sur la participation des minorités visibles à la société canadienne a présenté son rapport intitulé: «L'égalité, ça presse.»

Après le dépôt de celui-ci à la Chambre des communes, le président Robert Daudlin (Liberal – Essex-Kent) et les membres du Comité ont tenu une conférence de presse à l'Édifice national de la Presse à Ottawa, qui marqua le début d'une campagne d'information nationale.

«Le succès de notre rapport a dépendu de la compréhension et de l'appui

des Canadiens des principales villes du pays» de dire M. Daudlin. «Nous avons donc décidé de nous rendre dans plusieurs villes afin de discuter des conclusions du rapport avec les médias et le public.»

les normes minimales des régimes privés et de renforcer les pensions publiques.

Ces mesures donneront aux Canadiens l'assurance d'un revenu plus convenable à la retraite.

des Canadiens des principales villes du pays» de dire M. Daudlin. «Nous avons donc décidé de nous rendre dans plusieurs villes afin de discuter des conclusions du rapport avec les médias et le public.»

MM. Daudlin, Laverne Lewycky (NPD – Dauphin-Swan River) et Norman Kelly (Liberal – Scarborough Centre) se sont rendus à Toronto, Vancouver, Edmonton, Regina et Winnipeg. Pour leur part, MM. Gary McCauley, vice-président (Liberal – Moncton) et Michel Veillette (Libéral – Champlain) se sont rendus à Montréal, Moncton et Saint-Jean (Terre-Neuve) et à Halifax.

Ce rapport du Comité spécial sur les minorités visibles de la Société canadienne constitue une somme de prise de décision qui émane tant des personnes que des organismes qui ont déposé des mémoires sur la question de l'égalité au Canada.

Commémoration de feu Saul Hayes



SAUL HAYES

Lors d'une cérémonie commémorative, M. Alan Rose, Vice-président exécutif du Congrès juif canadien, déclara que: «Saul Hayes ne fut pas seulement un juif éminent, mais également un Canadien illustre.»

Il fit son panégyrique lors de la récente réunion de l'Exécutif national du Congrès juif canadien devant plus d'une centaine de membres du Congrès venus de partout à travers le pays à l'occasion du 4ème anniversaire de son décès.

M. Hayes, directeur du Congrès de 1942 à 1974, fut un leader qui illustra le mieux ce que le Congrès juif canadien pouvait offrir. M. Rose déclara que: «Il comprit le génie des Canadiens. Il connaissait notre histoire et nos traditions. Il saisit l'importance du Québec, son traumatisme, de même que sa catharsis. Vers la fin de sa vie, le gouvernement canadien lui décerna l'Ordre du Canada.»

M. Rose rappela à l'Exécutif les talents exceptionnels de M. Saul Hayes ainsi que ses services rendus à la communauté juive canadienne. Il déclara que: «Saul Hayes fut un homme extraordinaire de compréhension, de courage, de savoir faire. Les mitzvots étaient sa vocation.» M. Rose souligna certains des problèmes majeurs du Congrès que M. Saul Hayes dut traiter au cours de sa carrière. Au nombre de ceux-ci, il y eut l'antisémitisme, les missions de secours pendant la Seconde Guerre mondiale, l'immigration au Ca-

NOMINATION DE M^e JOE WILDER

M^e Joe Wilder, membre actif de la communauté et avocat de Winnipeg, a endossé le nouveau poste de Vice-président du Comité national des relations communautaires du Congrès juif canadien.

M. Milton Harris, Président du CJC, a déclaré que: «Le Comité des relations communautaires constitue une priorité pour le Congrès. Ce Comité est chargé de surveiller les situations, les événements et les tendances portant préjudice à la communauté juive. M^e Joe Wilder nous tiendra plus informés du climat politique qui affecte tous les Juifs au Canada.»

M. David Satok, Président du Comité national, se dit d'accord à l'effet que M^e Wilder viendra ajouter une importante composante au mandat du Comité. M. Satok déclara que: «Une grande partie du travail du Congrès s'accomplit par les rapports mutuels entre organisations et gouvernement. M^e Wilder saisit les préoccupations des Juifs au Canada. Par ailleurs, c'est un homme d'action dont les connaissances et les aptitudes aideront beaucoup le Comité national des relations communautaires.»

M^e Wilder, âgé de 49 ans, est bien connu comme avocat de Droit corporatif mais a également une vaste expérience en matière de litige et de droit communautaire. Il fut récemment nommé Conseiller de la Reine.

En matière de travail communautaire, M^e Wilder est très impliqué. Au nombre des multiples postes de bénévole, on peut compter: Solliciteur honorifique du Ballet Royal de Winnipeg et Président sortant du Club de Football de Winnipeg, le Blue Bombers. Toutefois, il déclare être très fier du travail qu'il a réa-

lisé avec le Conseil communautaire juif de Winnipeg. Il déclare aussi que: «Je suis tout particulièrement heureux d'avoir contribué à en rédiger sa Constitution.»

Membre exécutif tant du Conseil communautaire juif de Winnipeg que du CJC, M^e Wilder pense que son nouveau poste national lui sied parfaitement. «J'ai une bonne formation en matière de problèmes communautaires et de droit civil. Pendant une décennie, j'ai été actif dans le domaine de la Ligue antidiffamatoire.»

M^e Wilder pense que les préoccupations de la minorité doivent être protégées en permanence. «Des personnes se penchent de façon plus importante sur la question, mais ceci ne signifie pas que la situation soit pire. L'antisémitisme montrera toujours son visage hideux et le Comité national des relations communautaires constitue un forum excellent en vue de traiter efficacement cette menace pour la communauté juive du Canada.»

Hommage rendu par le Congrès Juif Canadien à deux femmes d'Eckville

Le Congrès juif canadien a remis des citations au mérite pour la consécration envers les droits de la personne de Mesdames Susan Maddox et Marg Andrews d'Eckville, Alberta.

Ces dames furent les premières à attirer l'attention de la Commission scolaire d'Eckville sur les enseignements antisémites de Jim Keegstra. «Elles eurent le courage, dans une petite ville, de s'élever au nom de la décence humaine,» déclara Herb Katz, Président du Comité national des relations communautaires du Congrès juif canadien, région Alberta.

Les citations au mérite se lisent comme suit: «Citation au mérite présentée avec gratitude pour le dévouement et l'essor de la cause des droits de la personne au nom de tous les citoyens canadiens.» Elles comportent en outre les propos du sage, Rabbin Hillel le Grand: «Si je ne suis pas pour moi, qui le sera? Si je ne suis que pour moi, qui suis-je? Si ce n'est maintenant, quand?»

NOMINATION D'ANNE GROSS

Madame Anne Gross a été nommée présidente nationale du Comité Canada-Israël.

nada après la guerre, la création de l'État d'Israël, les problèmes de l'éducation juive au Québec et le rôle des groupes minoritaires au Canada.

En conclusion, M. Rose déclara que: «Feu Saul Hayes fut au sens véritable du terme le père et le fondateur du multiculturalisme.»

ISRAËL A TRENTE-SIX ANS

par MICHELLE MAZEL

JÉRUSALEM – Le 15 mai 1948, au terme d'une lutte acharnée qu'animait un espoir inébranlable, une nation millénaire renaissait aux acclamations d'une foule en délire. Aujourd'hui le 15 mai 1984, l'État d'Israël a trente-six ans – l'âge de raison.

Ces trente six années n'ont guère été faciles. Un pays déchiré par la guerre devait être rebâti, et ses habitants protégés contre les attaques incessantes, inlassables de ses voisins arabes. Des logements, des vêtements, des vivres devaient être improvisés pour les réfugiés de plus de 70 contrées diverses, affluant par dizaines et centaines de milliers en Israël, qui, pour être intégrés dans une société en devenir, avaient à s'initier à la langue hébraïque moderne.

LE PRIX DE L'EXISTENCE D'UNE NATION

Durant les trois premières années qui ont suivi sa fondation, Israël s'est attaché à panser les blessures infligées par la sanglante guerre d'Indépendance. Le prix de la résistance farouche opposée aux armées de sept pays arabes ligués contre le jeune État était immense: un citoyen sur cent était tombé au champ d'honneur. Et cependant, c'est durant cette période que d'innombrables immigrants, parmi lesquels les survivants des camps de la mort nazis et les premières vagues de réfugiés originaires des pays de l'Islam ont été accueillis dans la patrie ancestrale.

Les communautés juives du Moyen Orient, jadis florissantes, disparaissaient les unes après les autres, car leurs membres fuyaient les persécutions, abandonnant des biens considérables. Depuis 1948, près de huit cent mille juifs originaires de pays arabes ont trouvé un havre en Israël, portant à un million et demi le nombre total des immigrants qui s'y sont établis au long des 36 années de l'existence de la nation – un chiffre énorme.

Il fallut faire vite – trop vite. Alors qu'au moins un tiers du budget devait être alloué à la défense du pays, il était également impérieux de bâtir des routes, des logements, des écoles et des hôpitaux; de créer des emplois tout en accueillant les vagues successives d'immigrants. Ce n'était guère le moment de tergiverser, de prendre le recul nécessaire à la réflexion.

Et pendant que cette formidable oeuvre de reconstruction acquérait une dynamique propre, les frontières précaires devaient être défendues sans trêve ni répit. Aux cris de «Mort aux Juifs» qui retentissaient dans le monde arabe, infiltrateurs et terroristes massacraient des victimes innocentes: enfants pris au piège dans une école, agriculteurs paisibles des kibboutzim, famille d'ouvriers faisant une excursion en autocar. . . . Des bombes explosaient dans les marchés en plein air; des mines étaient plantées dans un terrain de football; une cafeteria estudiantine était détruite. . . . Si Israël demeura inébranlable, il a certainement payé cher sa liberté et son indépendance retrouvées.

UN NOUVEAU CHAPITRE DE L'HISTOIRE D'ISRAËL

Aujourd'hui, Israël aborde un nouveau chapitre de son histoire. Plus de la moitié de sa population est née dans le jeune État. Un accord de paix a été signé avec le plus grand et le plus puissant de ses voisins, l'Égypte, le premier pays arabe à reconnaître le droit d'Israël à être une nation indépendante comme les autres existant dans cette région.

Israël est un petit pays dont la population compte un peu plus de quatre millions d'habitants (trois millions trois cent mille juifs et quelque sept cent mille musulmans, chrétiens et druzes

jouissant d'une citoyenneté à part entière) mais son génie se manifeste en de nombreuses sphères.

Israël est à la pointe du progrès dans les domaines de l'énergie solaire, de l'irrigation, de l'agriculture des zones arides et de la pisciculture. Ses savants et médecins sont des spécialistes éminents du traitement des brûlures et de la chirurgie au laser. Sur le plan des sports, une équipe israélienne a triomphé lors des championnats de basketball d'Europe, et un Israélien a gagné le championnat mondial de tennis des jeunes. Il a même par deux fois remporté la palme au Festival de l'Eurovision.

Des Israéliens ont été les lauréats du Prix Nobel de la Littérature; le premier ministre d'Israël a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1978. . . . Et il ne faut pas oublier qu'une jeune israélienne a été couronnée Miss Univers!

Et cependant, il reste encore beaucoup à faire. D'une part, il faudrait que la paix concue avec l'Égypte s'étende à d'autres pays de la région et, en attendant demeurer vigilants devant le danger présenté par ceux qui brandissent encore la menace de la guerre. Par ailleurs, il s'agit de mobiliser les moyens et les esprits pour la consolidation d'une société nouvelle et l'essor d'une économie saine.

À l'âge de 36 ans, Israël est encore assez jeune pour le faire. . . .

Si vous voulez continuer à recevoir gratuitement ce Bulletin, remplissez ce coupon-réponse et adressez-le à:

Congrès Juif Canadien
a/s Bulletin du Cercle Juif
1590 avenue Docteur Penfield
Montréal, Qué.
H3G 1C5

Je désire continuer à recevoir gratuitement le Bulletin du Cercle Juif.

M./Mme

Adresse Apt.

Ville Province

..... Code postal

LA QUINZAINE SÉPHARADE

La Quinzaine Sépharade, à l'image du printemps, fait sa toilette pour fêter son dixième anniversaire. Dix ans déjà! On a peine à le croire. Pour beaucoup c'était . . . hier.

Cet événement n'est ni plus ni moins qu'une trêve dans le temps. Une pause pour se retrouver. Cependant, cette Quinzaine donne également lieu à des fêtes et à des réjouissances communautaires.

Cette année, le thème retenu sera: «JOURS DE MARIAGE.» Pourquoi s'être arrêté à ce thème? En fait il n'est pas difficile de voir que le mariage est un phénomène social qui englobe l'ensemble des valeurs sociales et culturelles. Le mariage est l'union consacrée de deux «noyaux sociaux» (la famille étant en soi la première cellule sociale et culturelle que connaît l'être humain). Ainsi, autour du mariage viennent se greffer des dimensions socio-culturelles telles que: l'art de la kétouba, la musique, la poésie, les bijoux, les costumes et les coutumes alimentaires qui ont inspiré les sépharades tout au long de leur histoire. Aussi, pour mieux cerner la longue tradition sépharade sur ce thème précis, il y aura une série d'activités du 9 au 21 juin 1984.

Grandes lignes du programme

Contrairement aux années précédentes, les événements artistiques se tiendront en divers endroits-clé: Centre Saïdye Bronfman, Maison de la Culture de Côte des Neiges, Place des Arts, et Théâtre Félix Leclerc. Le but recherché en faisant cela est de mieux faire connaître notre patrimoine à l'ensemble du public.

Côté expositions, nous ne serons pas en reste. En effet, trois artistes nous offrent des toiles aussi variées que magnifiques. Myriam Tangy de France est un jeune peintre qui n'en a pas moins reçu plus d'une distinction dans le domaine artistique. Pour leur part, Yan Mensès, peintre Montréalais qui s'inspire de thèmes spirituels juifs et Maxime Bénaim de Montréal exposeront leurs toiles également. L'art de Maxime Bénaim plonge dans les couleurs du Maroc.

Cette exposition sera complétée par un ensemble de photos sur les Juifs de Lybie et ceux de l'Île de Djerba qui prévoient des collections du Musée de la Diaspora, le Beth Hatefoutsot de Tel-Aviv.

Au même moment, à la Maison de la Culture de Côte des Neiges, il y aura

une exposition sur le mariage (Ketoubot, bijoux, photos, costumes, musique. . .)

Sur le plan musical, si tout marche selon nos projets, nous aurons un menu de choix: la soirée d'ouverture sur le thème du Henné, fêtera un jeune couple qui s'apprête effectivement à se marier, au son d'une musique orientale d'abord et plus moderne ensuite.

Quelques jours plus tard, le Ballet Inbal d'Israël se produira dans un programme sur le Mariage Marocain, avec Yoram Gaon. Nous poursuivrons notre itinéraire musical avec une soirée de variétés au cours de laquelle des artistes de Montréal et de France comme Marcel Dadi, Evelyne Dery et Alberto Delburgo seront présentés. En finale, la Chorale Kinor, accompagnée de l'ensemble de danses Harimon, clôturera la Quinzaine.

Quant au théâtre, il n'est pas oublié: deux excellents comédiens du Maroc, Kalif Kakon et David Elmaleh, nous présenteront un spectacle savoureux, dans la plus pure tradition judéo-arabe. Il se pourrait que Michel Boujenah soit de retour parmi nous à Montréal dans son nouveau spectacle: «Les Magnifiques».

Enfin, il y aura une soirée en hommage à un dramaturge Israélien d'origine sépharade, Gabriel Bensimhon, créateur de la pièce «Melekh Marocaï», au cours de laquelle il y aura la lecture des extraits les plus significatifs de son oeuvre. L'aspect intellectuel n'est pas non plus oublié. Ainsi, le romancier et critique bien connu, Naïm Kattan, nous présentera son dernier livre: «La fiancée promise», tandis que Madame Sarah Leibovici de France, qui vient d'écrire une brochure intéressante sur le mariage dans la zone espagnole, nous entretiendra des diverses coutumes qui entourent le mariage sépharade. Ces conférences seront suivies d'une journée d'ateliers et d'un jury composé de personnes ressources différentes dont l'expertise se situe dans le domaine des questions rattachées au mariage. Ils feront le point de la situation actuelle.

Côté cinéma, nous aurons la projection de deux films récents.

Comme on peut le constater d'après ce programme, ce ne sont pas les occasions de réjouissances qui manqueront au cours de cette période.

Nous souhaitons que vous veniez nombreux et que vous en fassiez part à vos amis et parents.

LES LIVRES

LA MÉMOIRE D'ABRAHAM

par Marek Halter

— Éditions Robert Laffont —

Marek Halter est né en 1936 en Pologne. Sa mère est une poétesse yiddish; son père, imprimeur, descend d'une longue lignée d'imprimeurs juifs dont l'origine remonte au XVe siècle. À la déclaration de guerre, Marek Halter a trois ans. À cinq ans, il s'évade avec ses parents du ghetto de Varsovie et gagne la Russie soviétique. Kolkhozien à huit ans, hooligan à dix, apprenti guérillero à quatorze, il râte le départ de l'Exodus et, en 1950, arrive en France où il commence à peindre. Il expose notamment à Paris, à New York, à Tel-Aviv; il reçoit plusieurs prix internationaux.

Mais le conflit israélo-arabe le bouleverse: à la veille de la guerre des six jours, il crée le Comité international pour la Paix négociée au Proche-Orient et frappe aux portes des dirigeants arabes et israéliens: Golda Meir, Ben Gou-



MAREK HALTER

LA MÉMOIRE D'ABRAHAM

(Suite de la page 8)

tion, Hassanein Heikal, Abu Ayad . . . Il plaide, essaie de convaincre et de rapprocher. Son aventure du Proche-Orient, il la raconte dans *Le Fou et les rois*, prix Aujourd'hui 1976.

Marek Halter a découvert l'écriture: il publie d'autres livres, écrit des articles, milite pour les droits de l'homme. Depuis six ans, il travaille à ces deux mille ans d'Histoire d'une famille juive: *La Mémoire d'Abraham*.

Deux mille ans d'Histoire d'une famille juive: de cette aube de l'an 70, où le scribe Abraham quitte Jérusalem en flammes, à ce jour de 1943, où l'imprimeur Abraham Halter meurt sous les ruines du ghetto de Varsovie. Cent générations qui, à travers les siècles et les tribulations, du Proche-Orient à l'Afrique du Nord et dans l'Europe entière, se sont transmis le «Livre familial», mémoire de l'exil. Jusqu'à Marek Halter, le dernier «scribe», qui, aujourd'hui, recrée pour nous la grande aventure. . . . Une oeuvre exemplaire, chargée d'humanité et de vérité, où passent le souffle de l'Histoire et l'âme d'un peuple.

VOUS AVEZ DIT FASCISMES?

Éditions Arthaud/Montalba

Fascismes? Vous avez dit fascismes? De quoi parle-t-on et de quels pays? Le mot heurte, excessif, déplacé, provocant; puis surmontée la première réaction, ce qui paraissait excès devient question, ce qui semblait outrage devient problème.

Sérieusement, une nouvelle forme de fascisme est-elle en train de naître?

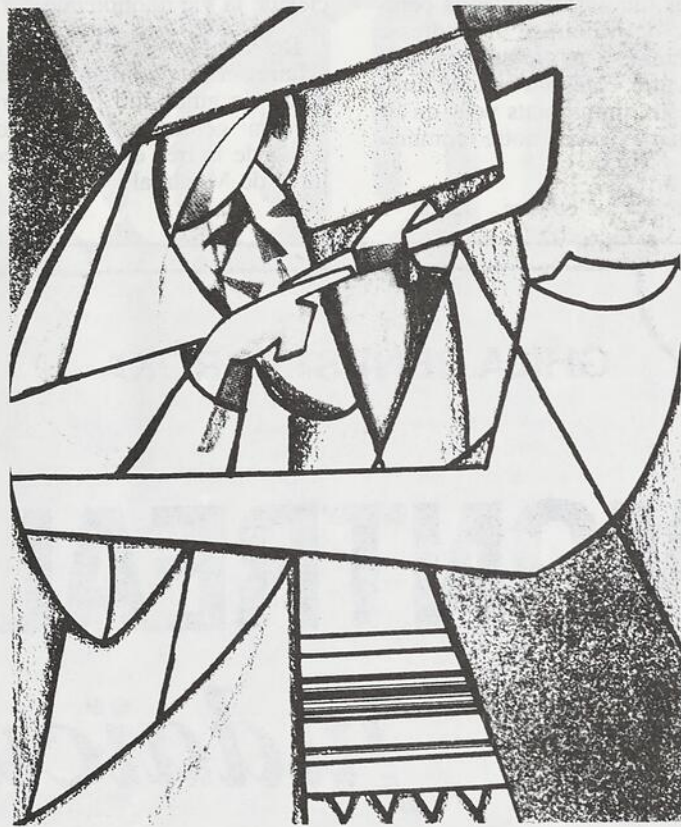
Sérieusement, faut-il s'inquiéter de la Nouvelle Droite et de son interprétation de la devise républicaine «Liberté, Égalité, Fraternité?»

Fascismes? Comment d'Est en Ouest définir aujourd'hui d'un seul mot lourd d'histoire, les atteintes aux droits et à l'intégrité de la personne humaine.

Des philosophes, des écrivains du monde entier, s'interrogent, analysent, témoignent. En intermède, des poètes, Liliane Atlan, Marianne Auricoste, Michel Deguy, Hans Magnus Enzensberger, Eugène Guillevic, Peter Handke, Vénus Khoury-Ghata, Alain Lance, Nader Naderpour, Armand Rapoport, Lionel Ray, Maurice Regnault, Volker von Törne, Saül Yurkievich, apportent l'éclairage du sensible sur une question parmi les plus grandes de notre temps.

LEXIQUE DES CONCEPTS JUDAÏQUES CHOISIS

Rabbin Meyer Krentzman Esther Bénaim-Ouaknine



Lors du lancement du Lexique des concepts judaïques choisis, publié conjointement par l'Office de la langue française et le Conseil de l'éducation juive de Montréal, M. Pierre Laporte et le Dr Henry Mikelberg, Président du Centre de Moyens d'Enseignement, ont présenté ce volume qui n'est, aux dires du ministre de l'Éducation, qu'une première étape vers d'autres souhaitables.

De part et d'autre, il y eut de nombreuses personnalités présentes lors de ce lancement et on s'accorde à dire que cette occasion fut amicale et chaleureuse.

M. Michel Nadon, adjoint exécutif auprès du ministre de l'Éducation qui fut retenu par ses fonctions, a néanmoins lu la lettre écrite par le ministre à l'égard du Lexique des concepts judaïques choisis déclarant:

«Je vous remercie de l'invitation au lancement du «Lexique des concepts judaïques choisis» que vous m'avez fait adresser par l'Office de la langue française.

«Des engagements pris antérieurement m'empêcheront d'y participer. Je

voudrais cependant exprimer mes vœux pour que ce document reçoive toute la reconnaissance que commande sa qualité et surtout souhaiter qu'il soit suivi de nombreux autres.»

Les retombées sociales de cet ouvrage sont également importantes:

- Contribution à l'unification des Juifs du Québec en réunissant dans un seul ouvrage la définition des coutumes des Juifs d'origines diverses.
- Aide précieuse pour les Juifs anglophones qui veulent apprendre la terminologie française du judaïsme afin de pouvoir exprimer leur patrimoine dans la langue de la Société québécoise moderne.
- Source de normes de termes hébreux et yiddish, et des règles grammaticales propres à leur usage en français.
- Possibilité pour les non-Juifs d'acquiescer une compréhension plus approfondie de la communauté juive.

Le *Lexique des concepts judaïques choisis* est en vente chez l'Éditeur officiel, au prix de \$9,95.

MONTREAL JUDAICA

par GHILA BENESTY SROKA

Ce guide a été conçu pour vous permettre de vous familiariser avec la communauté juive de Montréal. Il s'adresse tout particulièrement aux étudiants juifs venant des quatre coins du monde ainsi qu'aux nouveaux immigrants pour qu'ils puissent s'intégrer dans notre communauté.

Un vrai mode d'emploi, facile à

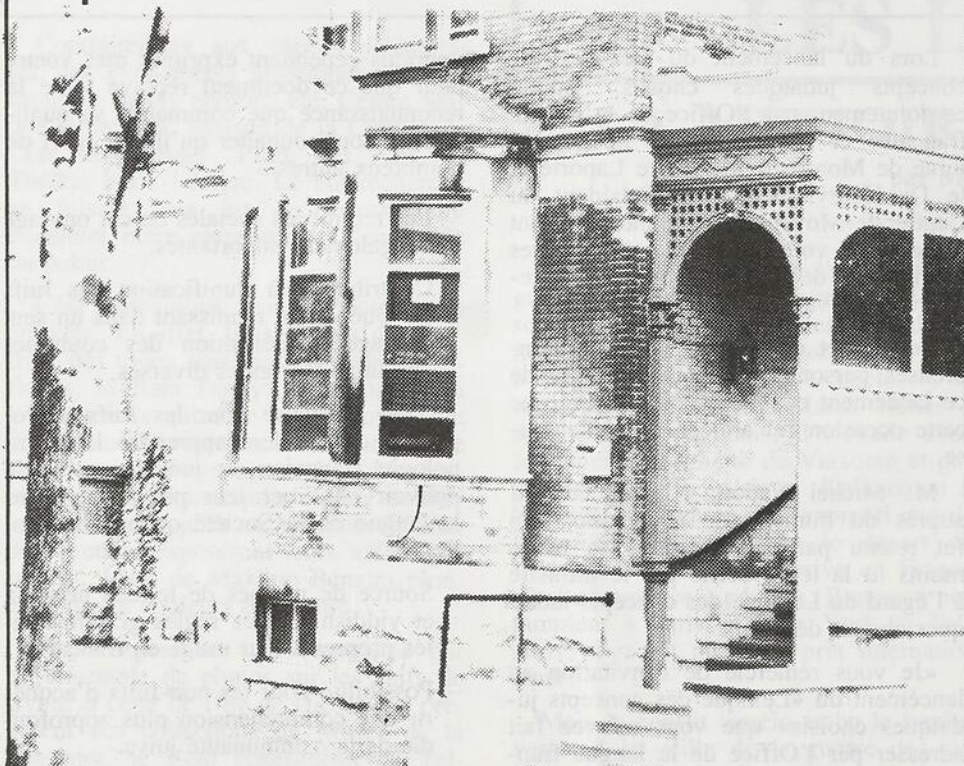
consulter, construit autour de problèmes clés de la vie quotidienne.

De nombreuses adresses, des contacts à faire, et une communauté qui vous attend. Un guide juif de Montréal, unique en son genre, une invitation dans le coeur de la très dynamique communauté juive de Montréal.



GHILA BENESTY SROKA

MONTREAL *judaica*



La Fondation B'nai B'rith HILLEL de Montréal inc.
B'nai B'rith HILLEL Fondation of Montreal inc.

YENTL

et autres nouvelles

par Isaac Bashevis Singer

— Bibliothèque cosmopolite Stock —

Voici qu'une fois de plus arrive en France une troupe turbulente et haute en couleurs, composée d'étudiants, d'amoureux, de démons, d'accrobates, de poètes, de rabbins et quelques autres. Cette troupe nous vient tout droit de Pologne, de New York et de l'imagination d'Isaac Bashevis Singer, le magicien qui ne finira jamais de nous enchanter. Il y avait une fois. . . .

. . . . Shoshe et son mari Shmul-Leibele qui s'aimaient tant et qui moururent — peut-être était-ce de bonheur — un soir de Shabbat. . . .

. . . . Taibele et son amant qui était peut-être un démon. . . .

. . . . et Yentl, un des plus célèbres personnages de Singer, Yentl qui était née femme mais qui avait l'âme d'un homme. Un jour, elle se coupa les cheveux, s'habilla en étudiant et s'en alla vivre dans une yeshiva . . . après quoi. . . .

Barbra Streisand, fascinée depuis dix ans par le personnage de Yentl, a adapté au cinéma ses extraordinaires aventures. Elle joue et chante elle-même le rôle de Yentl sur une superbe musique de Michel Legrand.

Isaac Bashevis Singer est né près de Varsovie en 1904. Après des études qui le destinaient en principe au rabbinat, il commence à écrire et publie son premier livre en 1934. Puis il émigre aux États-Unis. Il est l'auteur d'une vingtaine de romans et de recueils de nouvelles, tous écrits en yiddish. Le Prix Nobel de littérature lui a été décerné en 1978. Son oeuvre est publiée en France aux Éditions Stock.

Klaus Barbie

The Butcher of Lyons

par TOM BOWER

— Éditions Panthéon —

Ce livre relate l'histoire complète et définitive du leader S.S. récemment arrêté. Elle est racontée par le journaliste qui brisa l'histoire de la connection américaine de Klaus Barbie et dont les articles ont fait les manchettes tant ici qu'en Europe.

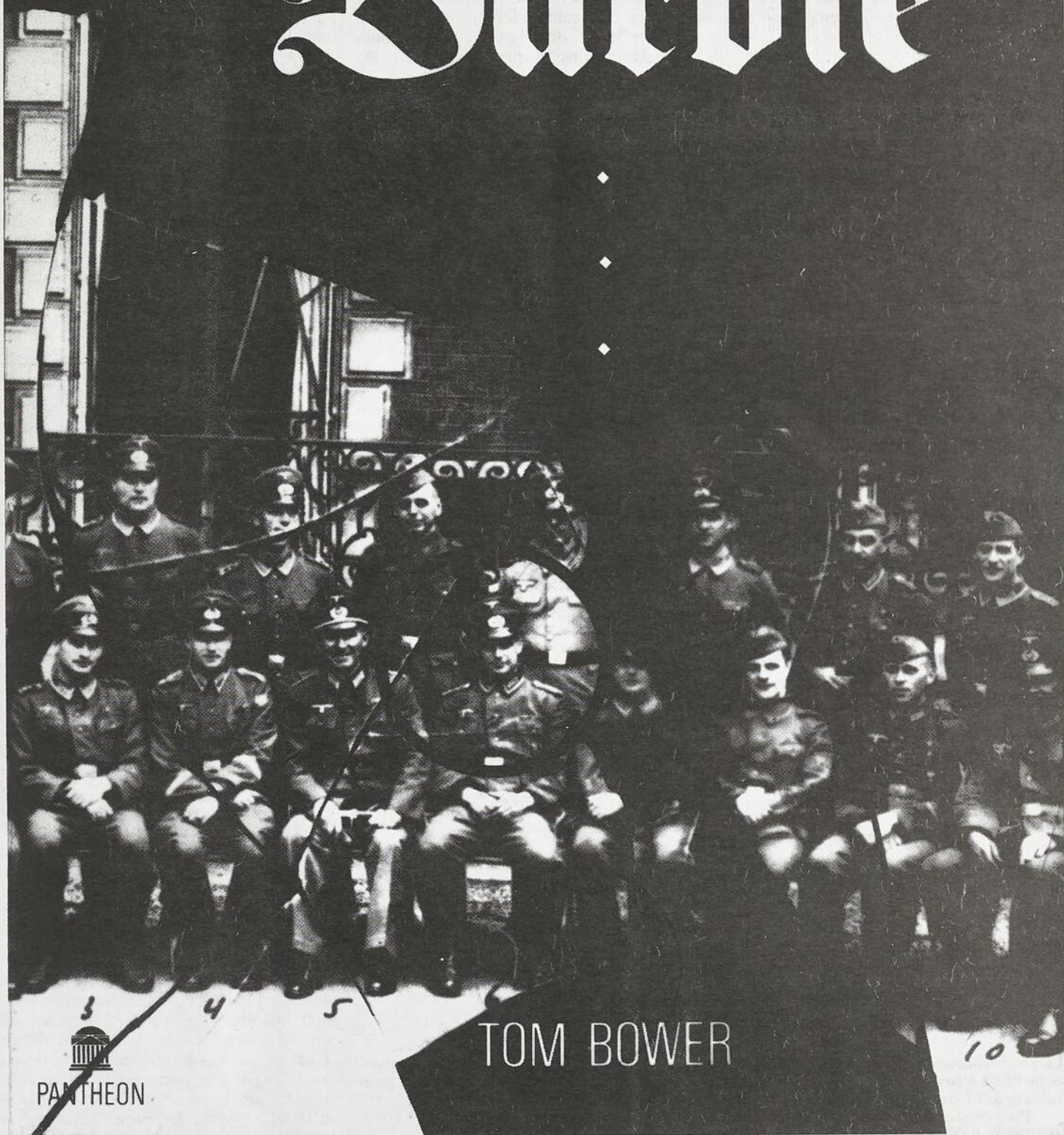
Au même titre que le procès d'Eichman, celui de Klaus Barbie sera un événement de portée internationale. Des

(Suite à la page 12)

Klaus
Barbie

BOWER

Klaus Barbie



TOM BOWER


PANTHEON

KLAUS BARBIE . . .

(Suite de la page 10)

milliers de journalistes et d'écrivains couvriront le procès, mais quoiqu'il en soit, une seule journée d'écrits rendra une dette considérable envers ce récit soigneusement détaillé qui a fait l'objet d'une recherche profonde et minutieuse relativement à l'homme qui fut pourchassé depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et qui, près de 40 ans plus tard, se trouve finalement face à face avec la Justice.

Ce volume révèle le «Boucher de Lyon» sous tous ses aspects: Comme membre d'une équipe S.S., comme directeur de la Gestapo dans la ville de la France occupée, comme fugitif fuyant les Alliés, comme ce même fugitif arrêté après de nombreuses années, comme résident éminent de la Bolivie. Toutefois, la plus atterrante révélation, une de

celle qui a déjà eu de nombreuses répercussions et soulevé une spéculation universelle, est que Barbie est un traître à son pays et un espion payé pour le compte des Américains.

Ici, pour la première fois, l'auteur relate l'histoire entière de cette invraisemblable relation: le recrutement de Barbie par les Américains, son installation comme un espion bien payé et hautement considéré, un informateur contre ses anciens camarades nazis, sa fuite éventuelle en Bolivie avec le concours des Américains et par des moyens de «mouchardage».

L'histoire de ce volume est aussi fascinante et imposante que n'importe laquelle sortie de la guerre. Le procès futur et l'engagement des Américains lui donnent une dimension supplémentaire et d'immédiateté inquiétante qui ne peut manquer de soulever la controverse.

Enveloppes commémoratives de la journée d'Indépendance de l'État d'Israël

Les enveloppes que le Gouvernement d'Israël a émises pour commémorer la journée de l'indépendance sont désormais disponibles. Les rares articles de collection sont offerts par la Israel Stamp Collectors Society. Le président de la société, M. I. Bick déclara que: «nous nous sommes arrangés pour obtenir seulement quelques enveloppes commémorant cet anniversaire et donc le premier venu sera le premier servi.»

Les couvertures sont le portrait de l'emblème officiel de l'État d'Israël, le symbole des Forces de la Défense d'Israël ainsi qu'une image de la dernière pièce de monnaie romaine émise lorsqu'Israël était sous le mandat de Rome.

Outre les enveloppes, la société a en sa possession tous les timbres émis par l'État d'Israël depuis l'Indépendance jusqu'aujourd'hui.

M. Bick signala que: «Nous avons également une vaste gamme d'autres articles juifs.»

En vue de passer votre commande relative aux enveloppes commémorant la journée de l'indépendance et afin d'obtenir une liste des prix de tous les articles, veuillez écrire à la société ISRAEL STAMP COLLECTORS SOCIETY, P.O. Box 854, Van Nuys, CA 91408, ou téléphoner au No (818) 997-6496.



La photo ci-dessous montre l'enveloppe commémorative à l'occasion de la journée de l'Indépendance de l'État d'Israël, émise par le Gouvernement israélien. Cette enveloppe marque le premier anniversaire de l'Indépendance de la nation.

Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à: ISRAEL STAMP COLLECTORS SOCIETY, P.O. Box 854, Van Nuys, CA 91408, Tél.: (818) 997-6496.

JÉRUSALEM, VÉCU JUIF ET MESSAGE

par ANDRÉ NEHER

— Éditions du Rocher —

André Neher, né à Obernai, en 1914, est l'un des plus grands penseurs du Judaïsme contemporain. Il fut professeur à l'Université de Strasbourg et demeure aujourd'hui à Jérusalem. Il est l'auteur de plus de vingt livres, dont *l'Essence du prophétisme*, *le Judaïsme*, *Hier-Demain*, *Clefs pour le Judaïsme*. *Jérusalem, Vécu juif et Message* réunit les grands thèmes abordés par André Neher tout au long de son existence. Ces pages jalonnent sa route, depuis l'Alsace jusqu'à Jérusalem, marquant chacune un moment-clé, la réponse à un défi. L'écriture si personnelle d'André Neher, à la fois musicale et poignante, compose une symphonie en quatre parties, une symphonie inachevée comme tout pari juif sur l'éternité. Un ouvrage indispensable pour comprendre de l'intérieur ce qu'est Israël aux yeux du peuple juif.

LE JUDAÏSME EN PRIÈRE

La liturgie de la Synagogue

par Schalom Ben Chorin

— Les Éditions du Cerf —

Les maîtres mots du judaïsme sont la foi, la loi et la prière. C'est autour de ces trois pôles que s'articule toute la piété juive.

Ce livre, qui est l'oeuvre de toute une vie, étudie la sphère intime de la foi qu'est le dialogue avec Dieu. Embrasant d'un seul regard la liturgie synagogale et la liturgie privée, la prière quotidienne et les grandes fêtes, il offre un tableau coloré de ce qu'est le judaïsme, non pas tel qu'il se dit à lui-même et aux autres, mais tel qu'il se vit. Née d'un enseignement donné à des étudiants, cette étude présente cette originalité de s'adresser aussi à un public chrétien.

En faisant ainsi connaître ce qu'est la liturgie juive, sa genèse, sa croissance, son histoire, l'auteur veut rappeler aux chrétiens que par la voix du judaïsme, c'est un frère aîné qui leur parle; il veut aussi ouvrir une porte sur la prière commune, obéissant ainsi à la parole d'Isaïe: «Ouvrez les portes, afin qu'entre un peuple juste qui garde sa foi.»